

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 16 mars 2026, se sont réunis en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Jean-Marc MAQUET, Mme Catherine PAREY, M. Teddy LELONG, Mme Edwige DO NASCIMENTO, M. Thomas DARDEAU, M. Nicolas ICHE, Mme Karine JACQUET, M. Christophe COURANT, M. Richard BERTRAND, M. Michel LEFRANCOIS, M. Pascal PICARD et Mme Sylvie BRIEZ.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés et ont donné pouvoir :

Mme Sylvie CESSAC, donne pouvoir à Mme Vanessa CHAUVEAU
Mme Stéphanie LEPINE, donne pouvoir à Mme Edwige DO NASCIMENTO
Mme Aurélie MOREIRA, donne pouvoir à M. Jean-Luc COUTAN

Secrétaire de Séance :

Mme Vanessa CHAUVEAU

Élection du Maire

Candidat à l'élection : Monsieur Yves VILLANUEVA
Vote à la majorité et 3 blancs.

DÉLIBÉRATION 2026_5 : Détermination du nombre d'adjoints

Vote à la majorité et 2 abstentions.

Élection des adjoints

Une liste d'adjoints présentée : Celle de UNIS POUR MUR
(1^{er} adjoint : M. Jean-Luc COUTAN, 2^{ème} adjoint : Mme Vanessa CHAUVEAU,
3^{ème} adjoint M. Jean-Marc MAQUET et 4^{ème} adjoint : Mme Marie-Astrid FROMET)
Vote à la majorité et 3 blancs.

DÉLIBÉRATION 2026_6 : Lecture et approbation de la charte de l'élu local et approbation

Vote : unanimité

DÉLIBÉRATION 2026_7 : Indemnité de fonction du maire et des adjoints

Vote à la majorité et 2 abstentions.

La secrétaire de séance,
Mme Vanessa CHAUVEAU



Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA

